

ÉCOLE

MUNICIPALE

DES SPORTS

À MÉRIEL

Activités sportives 9 - 12 ans

mercredi après-midi
de 13 h 30 à 16 h 30

à partir du 12 septembre 2018



ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Bulletin d'inscription - année 2018-2019

		1 ^{re} période Du 12 septembre au 17 octobre 2018	2 ^e période Du 7 novembre au 19 décembre 2018	3 ^e période du 9 janvier au 20 février 2019	4 ^e période du 13 mars au 17 avril 2019	5 ^e période du 15 mai au 16 juin 2019
Horaires	Lieu	En extérieur	Gymnase Breittmayer	Gymnase Breittmayer	Au stade	Parking Espace Rive Gauche
	13h30	Thèque Base-ball	Tir à l'arc Jeux d'adresse	Jeux de préhension	Football gaélique	Rollers
16h00	Cricket Gateball	Basket-ball	Handball	Golf (avec frisbee, vortex et club)	Street hockey	
16h00 16h30	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom de l'enfant : Prénom : Né(e) le :
 Âge : Sexe : Titulaire de l'autorité parentale :
 Adresse :
 Tél. : Port. : Tél. travail :
 Adresse e-mail (important) :
 Tél. portable du jeune :

Je soussigné(e) : parent, responsable légal de l'enfant,

- Autorise mon enfant à participer aux activités de l'EMS pour les périodes indiquées ci-dessus (cocher les périodes souhaitées)
 - Autorise le responsable de l'encadrement à faire appel, le cas échéant, aux services médicaux
 - Autorise les autorités médicales à pratiquer d'urgence toutes interventions médicales ou chirurgicales jugées indispensables par l'état de l'enfant, après m'en avoir informé
 - Autorise mon enfant à partir seul à la fin des activités : oui non
- Nom des personnes habilitées à récupérer mon enfant :
- Autorise mon enfant à être pris en photo/ filmé (en vue de publication dans le de communication de la ville) : oui non
 - M'engage à régler le coût des activités à la réception de la facture

Documents à fournir obligatoirement pour l'inscription :

Fiche sanitaire - fiche de renseignements - certificat médical et attestation d'assurance.

Tarifs

> **Tarification 1** : votre enfant est pris en charge par l'EMS de 13 h 30 à 16 h 30. Le tarif est de 4,25 € goûter inclus, par mercredi et sur une période de vacances à vacances.

> **Tarification 2** : votre enfant est inscrit à l'ALSH, il est récupéré à 13 h 30 par les éducateurs de l'EMS puis raccompagné à 16 h 30 à l'issue du goûter, tarif compris dans celui de l'ALSH.

> Pour tout renseignement :

sports@ville-de-meriel.fr ou 01 34 48 24 17

> Inscriptions au secrétariat de l'ALSH

(inscription effective sur la période de vacances à vacances)

> Contacts :

Damien Rondeau - Jérémy Barbarin - Éducateurs sportifs

> Accueil :

devant l'Espace Rive Gauche à 13 h 30

> Objectif :

offrir une passerelle vers le tissu associatif de Mériel